



Demande de regularisation via la Circulaire Valls

Par **stillfree**, le **18/06/2013** à **17:57**

Bonjour à tous,

j'ai effectué une demande au début du mois de mars et j'ai reçu un courrier pour un RV à l'OFII afin de signer un contrat d'accueil et d'intégration suivi d'une visite médicale pour le 25 juin.

Mais je n'ai aucune idée de la suite. On m'a dit que c'est bon signe mais je préfère ne pas avoir des faux espoirs et pas subir une grande déception.

Donc je viens vers vous pour en savoir plus.y'en a-il parmi vous avoir été ou vu cette situation ? En vous remerciant par avance.

Par **bouزيد76**, le **19/06/2013** à **00:11**

racontez nous votre situation..svp..merci

Par **marib**, le **19/06/2013** à **06:57**

et bien à mon avis c'est bon signe si vous êtes convoqué à l'OFII et à la visite médicale.. (mais je ne vois pas pourquoi votre préfecture de vous a pas dit avant cette convocation "c'est OK !")

alors je voudrais bien savoir si j'ai raison....

j'attends donc de lire la suite

Par **marib**, le **19/06/2013** à **07:21**

et bien à mon avis c'est bon signe si vous êtes convoqué à l'OFII et à la visite médicale.. (mais je ne vois pas pourquoi votre préfecture de vous a pas dit avant cette convocation "c'est OK !")

alors je voudrais bien savoir si j'ai raison....

j'attends donc de lire la suite

Par **El Goal**, le **19/06/2013** à **09:55**

Bonjour Stillfree, et les autres!

J'aimerais savoir si c'est à Bobigny que t'as effectué ta demande de régularisation?

Pour ta question, je pense aussi que c'est bon signe d'être convoqué, c'est que ça avance.

Merci de ton retour!